

Une parenthèse ouverte

Le chancellement (2003 et 2004) et la chute définitive le 3 août 2005, du régime de Ould Taya (1984-2005) demeurent un cliché de la fragilité de la vie démocratique du pays.

Au-delà de la condamnation de principe de l'Union africaine, des menaces de suspension de la coopération de l'Union européenne avec la Mauritanie, et ensuite de la position de réserve qui s'apparente plutôt à un sursis accordé aux à la junte militaire, cette action consacre l'importance d'une possibilité d'alternance, le respect des droits de l'homme, la promotion des libertés individuelles et collectives, etc. Si tous les objectifs du nouveau régime mauritanien sont mis en œuvre durant la transition, il est clair qu'à son terme la démocratie aura ses propres moyens de défense. Mais d'ici là, le pays plonge dans une phase historique dont la gestion sur les plans politique, social et économique façonnera inéluctablement la Mauritanie de demain. Pour l'heure, même si l'après «élyséen» pose de nombreuses questions, il n'en demeure pas moins que l'espoir est de mise dans les milieux politiques nationaux et ceux de la société civile.

Si quatorze ans de « vie démocratique » n'ont pas empêché la manifestation de vieux réflexes des forces armées, c'est que dès le départ le processus démocratique en Mauritanie a péché. Mais ce n'est, paradoxalement, qu'après la chute du régime de Ould Taya que le monde a commencé à s'interroger sur la manière dont le pays était dirigé. Depuis 1991, la Mauritanie à l'instar de plusieurs autres pays africains, est entrée dans une « nouvelle ère » sous les pressions des pays occidentaux, au premier rang desquels la France (sommet de la Baule), qui ont

conditionné l'aide au développement à l'ouverture démocratique. Hélas ! en Mauritanie, ce processus a été pris en otage par les agissements d'un pouvoir qui se personnifiait au fur et à mesure qu'il réduisait l'espace des libertés (politiques), compromettait l'existence d'une expression contradictoire, s'appropriait toutes les richesses nationales, embrigadait l'administration, les sociétés publiques en sa faveur à l'occasion des échéances électorales. L'ancien régime avait choisi comme option politique de bannir toute vision autre que la sienne et de réprimer sans ménagement toutes les velléités alors légitimes de ses concurrents. Or, la bonne gouvernance, réduite à sa simple expression, suppose l'exercice d'un ensemble de libertés protégées par la loi et dont l'atteinte toujours punie par des dispositions précises. Le respect de l'Etat de droit mais aussi l'acceptation d'une concurrence politique qui permette aux acteurs politiques de mener leurs activités sans en avoir peur d'être emprisonnés ni intimidés par les rouages les plus profonds du pouvoir. En effet, l'arbitraire a atteint des proportions considérables dans ce dit processus démocratique et a fini par installer le pays dans l'impasse et l'incertain. Pourtant l'opposition bâillonnée et la presse indépendante nationale muselée, n'ont de cesse arrêté d'appeler le régime déchu au respect des dispositions de la constitution de 1991, au renforcement du processus, à l'unité nationale et à la gestion transparente dans les différents scrutins ainsi qu'à la fin du laxisme dans la gestion des affaires publiques (ressources nationales, gestion des projets, etc.). Notons qu'au passage que la plupart des figures emblématiques de l'opposition ont été victimes de plusieurs arrestations qualifiées d'arbitraires par l'opinion publique nationale et les défenseurs des droits de l'homme. C'est le cas de l'ancien président, Mohamed Khouna Ould Haidalla, à la veille du scrutin présidentiel de 2003, accusé de préparer un plan diabolique de renversement de l'ordre constitutionnel. Son délit serait d'avoir mobilisé la quasi-totalité des mauritaniens en faveur du changement pacifique. Malgré les emprisonnements, l'immixtion de l'exécutif dans le pouvoir judiciaire à l'occasion des procès des opposants (dont le déroule-

ment n'est qu'un folklore, car le verdict dépend des humeurs de l'exécutif), on a cherché à créer un cadre de dialogue afin d'apaiser la scène politique nationale. Malheureusement, toutes les initiatives émanant de l'opposition et de la société civile ont été considérées au mieux comme une offense à l'autorité étatique et au pire une conspiration. Au lieu de prendre en considération l'ensemble des revendications d'ordre politique, social et économique, le pouvoir de Ould Taya bondissait toujours sur l'occasion pour jeter l'anathème sur l'opposition.

L'Union africaine, où jeter de la tête ?

« Un régime militaire issu d'un coup d'Etat n'est pas pire qu'un régime civil qui dépasse son mandat, truque les élections ou n'en organise pas », selon l'ancien chef de la diplomatie nigériane, Bolaji Akinyemi. C'est dans la contradiction où s'est installée l'Union africaine suite au putsch, que ce dernier a estimé que l'un et l'autre devraient être traités de la même façon. Ce qui recentre le débat non seulement sur l'importance de la vie démocratique mais aussi sur les dangers de maintenir et de défendre un régime dont les pratiques se situent aux antipodes de ce mode de gouvernance. L'ancien diplomate de poursuivre : « face à la réalité des dictateurs civils, je pense que l'UA a reconnu que la tolérance zéro envers les coups d'Etat ne convient pas à toutes les situations ». Ce qui, d'emblée, semble faire du putsch mauritanien une exception à la règle d'airain de l'UA (qui refuse tout changement non démocratique) et dont certains analystes pensent qu'elle ouvre la voie à tous ceux qui seraient tentés d'arriver au pouvoir par la manière forte. En effet, cette exception au cas mauritanien présente, selon le rédacteur en chef de la revue d'Africa Confidential, des risques énormes pour la Mauritanie et d'autres pays africains, également. Patrick Smith estime ainsi que la logique politique a remporté sur le principe d'interdiction des coups d'Etat, édicté par l'UA. Pour sa part, le chef du département d'Etudes internationales à l'université Witwatersrand de Johannesburg, John Strelau semble tracer une frontière entre les mauvais et les coups d'Etat acceptables.

L'événement du 3 août est-il classé dans le second tirage (acceptable) ? Pour sûr, face à une « démocratie » qui perd son masque et l'appel pressant aux principes, les options de l'UA paraissent réduites. Mais si elle n'exige pas le retrait des militaires du pouvoir pour permettre à l'ancien président de retrouver son fauteuil présidentiel, comme l'avaient exigé dans le premier temps les américains, l'Union africaine entend fixer quand même des critères pour le retour à la vie constitutionnelle le plus rapidement possible. C'est dans cette perspective qu'elle a dépêché à Nouakchott une délégation d'information avec les nouvelles autorités mauritaniennes, la classe politique et la société civile. Durant ce séjour, l'ensemble des acteurs du lander politique et social a décrit avec des mots crus l'envers de la démocratie dont malheureusement se pavanait l'ancien régime. Tous ont été unanimes dans la dénonciation de ses dérives intempestives. C'est pourquoi quelques jours plus tard, l'UA a adouci le ton. Mais toute la question est aujourd'hui de savoir comment elle va aider à la mise en œuvre de la période de transition et la réalisation des objectifs que les militaires au pouvoir se sont assignés.

L'Union européenne adopte un profil bas

Depuis plusieurs années, la Commission politique européenne initie des rencontres avec un certain nombre de pays africains, notamment subsahariens. On peut citer à titre d'exemple les assises de Cotonou, au Bénin, qui s'inscrivent en effet dans le cadre du renforcement du processus démocratique dans les pays participants. Au cours de ces rencontres, les commissions spéciales procèdent à l'état des lieux et à l'identification des perspectives politiques qui sont offertes. Mais le constat est que dans la plupart des cas, la démocratie est trèsbuchante, eut égard à ses managements. Ce qui sous-entend a priori que ces pays se doivent de déployer davantage d'efforts en vue de rendre effectives les pratiques d'une vie démocratique meilleure. Mais au-delà de cette approche théorique, dictée plutôt par le partenariat entre l'UE et ces pays, il y a lieu de s'interroger sur le degré de la mise en œuvre

de ses conclusions et recommandations. Aussi pertinentes qu'elles puissent être, ces recommandations attendent presque dans la majorité d'être traquées en actes. Parce qu'en général, les relations privilégiées des uns avec d'autres exagérément tolérantes sont mises en avant au détriment alors de l'exercice effectif de la démocratie. En Mauritanie, au lendemain du putsch, l'UE a menacé de geler sa coopération avec le pays. Ce qui passe pour une réaction tout à fait normale mais elle n'ignorait pas combien le régime déchu était repoussé et par les populations et par les forces vives de la nation depuis plus d'une décennie. C'est dire qu'il n'y avait aucune chance d'alternance au pouvoir, car le système politique était, définitivement, verrouillé.

Attendons de voir

Dans le cas précis de la Mauritanie, le désaveu vient d'abord de l'intérieur. En effet, les abus récurrents du pouvoir déchu, ses atteintes à l'ordre constitutionnel ont fini par exacerber la classe politique, la société civile et le peuple. D'ailleurs au fil des années, ces derniers se demandaient l'utilité d'aller voter, étant donné que les garanties de transparences non seulement n'existaient pas mais les moyens engagés par le parti au pouvoir, instrumentalisés, dépassaient aussi largement ceux des concurrents.

Mais aujourd'hui la leur d'espoir rejallit avec les promesses de la junte militaire. Il est ainsi question, entre autres objectifs, de mettre en place un observatoire national indépendant des élections, de procéder à la réforme de la justice, d'œuvrer en faveur de l'unité nationale, d'apporter, des soins aux événements de 1989, dont les plaies restent ouvertes. Une autre décision tout aussi importante, c'est que la junte s'interdit de participer aux échéances électorales, de même pour les membres du gouvernement. Si à l'arrivée tous ces objectifs (salués par le peuple) sont réalisés, la démocratie mauritanienne ressemblera en ce moment à quelque chose. Mais attendons de voir.

Wane Abdoulaye